



Partir à l'étranger

Chaque année, de très nombreux jeunes tentent l'expérience d'un séjour à l'étranger, pour un stage, un job, une année d'étude. L'aventure est séduisante, mais elle peut être semée d'embûches. C'est maintenant qu'il faut se préparer à l'après-crise sanitaire.

Pourquoi partir ?

Pour les langues. On envisage souvent de partir à l'étranger pour améliorer son niveau en langue, essentiellement dans la langue du pays, et pour pouvoir se présenter à une certification en langue en ayant dépassé d'anciennes difficultés.

Des programmes existent pour collégiens, lycéens, étudiants. L'accompagnement administratif par les établissements scolaires ou universitaires concernés simplifie les démarches pour le jeune et sa famille. Les séjours linguistiques prennent des formes variées: intensives, associées à des activités sportives ou culturelles, en immersion totale en famille, ou en indépendant.

Pour travailler. Développer une expérience professionnelle peut faire également partie des motivations : c'est l'occasion d'expérimenter un nouveau cadre de travail, de nouvelles méthodologies ou techniques, de nouveaux rapports entre collègues, une autre forme de collaboration, ou d'échange.

On pense souvent « travail au pair », mais il existe d'autres formes de séjour :

Des jobs, des stages, des

contrats avec des associations sont possibles et accessibles avec ou sans qualification: le bénévolat, le Volontariat de Solidarité Internationale (VSI), le Corps européen de solidarité, une mission de Service civique à l'étranger, le Woofing (travail contre hébergement), les Chantiers permettent d'effectuer des missions de quelques mois, jusqu'à une année et d'acquérir de l'expérience professionnelle. Selon les formules des rémunérations ou indemnités sont versées et les frais sur place sont pris en charge ...

Pour enrichir son projet de formation. Un lycéen peut demander une césure, directement après le Bac pour partir à l'étranger. Il peut ainsi suspendre temporairement une formation pendant un semestre ou une année universitaire, afin d'acquérir une expérience utile pour son projet de formation. La demande de césure doit être signalée lors de la saisie des vœux sur Parcoursup. Elle n'est pas accordée de droit. Le candidat devra fournir une lettre de motivation précisant les objectifs et le projet envisagés au moment de son inscription. La césure permet de demander le maintien des bourses durant sa durée dans la mesure où le jeune est inscrit dans la formation et bénéficie donc du statut d'étudiant durant toute la période. A l'issue de la césure, l'étudiant pourra réintégrer la formation ou choisir de se réorienter.



Parce que les voyages forment la jeunesse...

Partir, c'est aussi l'envie de se confronter à une nouvelle culture, à de nouveaux codes sociaux, à une nouvelle organisation de la société. Envie de vivre sous un nouveau climat et de découvrir d'autres habitudes de vie ? Y parvenir va demander aux candidats au voyage de développer des stratégies d'adaptation, et de renforcer autonomie et maturité...

Si on a une demande, un problème, il faut parfois se débrouiller seul, mais aussi savoir où trouver la personne-ressource : c'est ce qu'on apprend en s'éloignant de son milieu habituel.

Avant le grand départ, il y a

des incontournables ! Et mieux vaut s'y prendre suffisamment tôt !

Vérifier les pièces d'identité nécessaires, les visas, les vaccins éventuels, la couverture sociale, l'assistance rapatriement, les comptes bancaires et les fonds requis.

De la même façon, il est indispensable d'anticiper son retour. La motivation est indispensable, mais le bénéfice pour les jeunes est souvent jugé très riche : une plus grande confiance en soi, un nouveau regard sur soi et les autres et des atouts à revendre sur son CV. Sans compter une meilleure maîtrise d'une langue étrangère. **Et souvent l'envie de repartir !**

EN SAVOIR PLUS :

- CIO Clermont-Ferrand Relais Europe sur <http://www.ac-clermont.fr/cio/clermont-ferrand/euroguidance-france.org>
- Site onisep.fr dossier « Etudier en Europe » <https://info.erasmusplus.fr>
- <https://www.ofaj.org/>
- <https://www.france-education-international.fr/>
- <https://www.loffice.org/>
- <https://www.unosel.org/>
- <https://www.france-volontaires.org/>
- <http://www.cotravaux.org/>
- <https://www.youtube.com/années-de-césure-et-Parcoursup>

